

Rapport public Parcoursup session 2022

Université de Caen Normandie - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (27705)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Caen Normandie - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (27706)	Jury Option Santé	Tous les candidats	150	1696	368	484	14	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif
Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : ergonomie du sport et performance motrice
Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé
Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport
Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La 1ère année de STAPS est commune à tous les étudiants. La spécialisation se fait progressivement à partir de la 2e année.

Compétences communes à la formation :

- Maîtrise d'un socle pluridisciplinaire de connaissances et de compétences scientifiques, technologiques et techniques dans le domaine des activités physiques et/ou sportives
- Capacité d'autonomie dans une démarche de diagnostic, de mise en œuvre et d'évaluation de projets dans un secteur professionnel APS
- Acquisition d'une culture des APS, d'une culture générale, d'une culture générale, de compétences transversales, progression dans l'élaboration de son projet professionnel, expérience préprofessionnelle.

Principaux enseignements :

La licence s'organise autour d'enseignements scientifiques et méthodologiques, des cours théoriques et pratiques de plusieurs disciplines sportives, d'enseignement en langue et d'un accompagnement pour la construction du parcours universitaire.

Cette licence fait partie des formations de l'université de Caen Normandie permettant de postuler aux études de santé (Maïeutique, Médecine, Odontologie et Pharmacie - MMOP). Pour cela, elle propose un module Santé optionnel que vous devrez choisir sur Parcoursup. L'accès aux études de santé étant sélectif, il vous faudra obtenir de suffisamment bons résultats pour être admis. Chaque étudiant dispose de 2 tentatives pour accéder aux études de santé durant les trois années de Licence. Plus d'information sur les modalités d'accès sur [UFR DE SANTE](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Ajouter toutes les pièces justifiant les niveaux, certifications ou qualifications annoncés par les candidats
Justifier du choix de la licence concernée

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Compétences dans les matières scientifiques	Notes de Première et Terminale. Attribution de 30 points maximum	Notes des bulletins	Complémentaire
	Compétences littéraires et argumentaires	Notes de Première et Terminale. Attribution de 30 points maximum	Notes des bulletins	Complémentaire
	Compétences sportives	Notes de Première et Terminale. Attribution de 15 points maximum	Notes des bulletins	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences méthodologiques et collectives	Option pratiques, activités interdisciplinaires, projet divers. Attribution de 15 points maximum	Projet de formation motivé, Fiche Avenir, appréciations des bulletins	Complémentaire
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre le profil du candidat ou de la candidate et son projet de formation	Inscription à l'UNSS et/ou en section sportive, pratique dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socioéducatif Attribution de 15 points maximum	Projet de formation motivé, rubrique "Activités et centres d'intérêt", Fiche Avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	PNiveau de pratique sportive et culturelle	Activités extra-scolaires (pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives), résultats sportifs Attribution de 15 points maximum	Projet de formation motivé, rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire
	Investissement associatif et citoyen	Qualifications d'animation et d'encadrement ; en arbitrage, jeune	Projet de formation motivé, rubrique "Activités et	Complémentaire

		juge... ; en secourisme et sauvetage. Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif... Attribution de 30 points maximum	centres d'intérêt"	
--	--	--	--------------------	--

Signature :

Lamri ADOUI,
Président de l'établissement Université de Caen Normandie